

Synthèse

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2023-2027



AIT DE FALAISE



Rue Pascal
14700 FALAISE

N° FINESS : 14 001 666 8

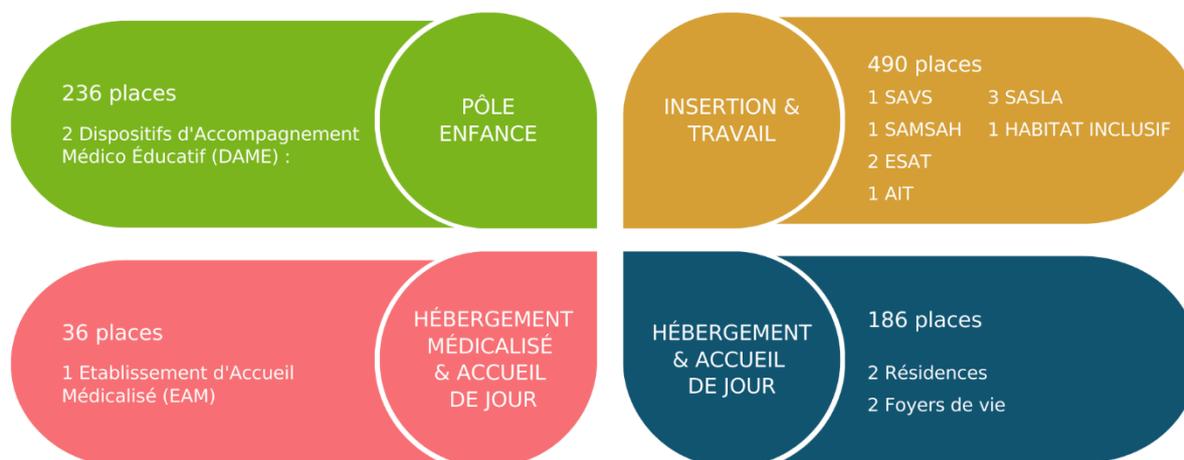
Table des matières

1. L'association.....	3
1.1 Présentation	3
1.2 Le projet associatif	3
1.3 Principes d'intervention	4
2. Présentation de l'établissement et ses missions.....	4
2.1 Présentation de l'établissement	4
2.2 Les missions.....	4
2.3 L'arrêté d'autorisation	6
3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage	6
3.1 Les relations avec l'entourage	7
4. Les besoins des personnes accompagnées	7
4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique	7
4.2 Besoins en matière d'autonomie	7
4.3 Besoins pour la participation sociale	8
5. Les prestations d'accompagnement proposées.....	8
5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	8
5.2 Prestation en matière d'autonomie	8
5.3 Prestations pour la participation sociale	8
5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	9
5.5 Prestations indirectes.....	9
6. Déclinaison de l'offre de services	10
7. L'organisation de l'établissement	12
8. Les ressources humaines.....	12
8.1 Professionnels et compétences mobilisées	12
8.2 Gestion des ressources humaines	15
9. Les axes d'amélioration du projet.....	15
9.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement.....	15
9.2 Les axes d'amélioration	16

1. L'association

1.1 Présentation

L'association gère **16 établissements et services**, répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **368 salariés**.



1.2 Le projet associatif

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

- 3 valeurs : l'Engagement, l'Epanouissement et la Créativité
- 4 parties prenantes : les personnes accompagnées, les familles et amis, les salariés et les partenaires.
- 12 objectifs :
 - o Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
 - o Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
 - o Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
 - o Accueillir et accompagner les familles
 - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
 - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
 - o Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
 - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
 - o Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
 - o Travailler en réseau partenarial
 - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
 - o Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet : www.apaeipapf.fr

1.3 Principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

2. Présentation de l'établissement et ses missions

L'AIT de Falaise fait partie du pôle Insertion et Travail de l'Apaei des Pays d'Auge et de Falaise qui regroupe notamment deux ESAT et un AIT :

- ❖ L'ESAT « Les Conquérants » et L'AIT de Falaise qui partagent les mêmes locaux situés rue Pascal à Falaise, dont les capacités d'accueil respectives sont de 130 places pour l'ESAT et de 6 places pour l'AIT.
- ❖ L'ESAT « Les Ateliers du Pays d'Auge » situé 161 rue des frères Lumière à Lisieux, dont la capacité d'accueil est de 140 places.

2.1 Présentation de l'établissement

Les AIT sont financés par les Conseils Départementaux au titre de l'aide sociale, soit pour l'AIT de Falaise par le Conseil Départemental du CALVADOS, dans le cadre d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), signé en 2019 pour une durée de 5 ans, et actuellement en cours de re-contractualisation.

2.2 Les missions

La spécificité (agrément de 6 places) de l'AIT de FALAISE réside dans le fait qu'il se définit essentiellement comme un « sas entrant » vers l'ESAT.

Les missions à finalité directement professionnelle

Développer l'autonomie et la participation sociale au travers des apprentissages professionnels (aspects techniques, cognitifs et relationnels) :

- ✓ Mettre en œuvre l'apprentissage des gestes techniques en adaptant la méthode aux capacités de la personne (théorie/pratique ; essais/erreurs ; ...) ; développer le tutorat, la pair-aidance comme levier de l'autodétermination dans une logique d'organisation apprenante

- ✓ Créer, utiliser et développer des moyens adaptés/supports/outils pour les rendre accessibles et permettre à l'utilisateur d'être à son aise dans les apprentissages, de se former et de progresser (documents adaptés, documents en FALC, utilisation de photos, de pictogrammes ; gabarits, outils adaptés, aménagements des postes/temps de travail et de l'environnement dans lequel évolue l'utilisateur ; outils multimédias facilitant l'accès à l'information et l'autonomie...)
- ✓ Canaliser et Favoriser l'attention des usagers, leur concentration, leur stabilité sur les postes de travail
- ✓ S'assurer que les règles de sécurité soient bien intégrées (port des EPI, utilisation des machines et outils...) et en fonction, favoriser les prises d'initiatives
- ✓ Développer ou maintenir les acquis en développant le potentiel cognitif de chacun par l'activité professionnelle ; Mettre en place/Favoriser les périodes de stages/ d'immersion sur les ateliers de l'ESAT pour transférer leurs compétences et prendre de l'assurance
- ✓ Une fois l'acquisition effective de certaines techniques / tâches / étapes de productions, développer/favoriser leur autonomie en confiant des responsabilités aux usagers
- ✓ Favoriser l'apprentissage du vocabulaire « professionnel » et développer la communication verbale dans les situations concrètes de travail
- ✓ Apprendre à travailler en équipe, en binôme pour favoriser la prise en compte d'autrui (entretiens/accompagnement référent)
- ✓ Faciliter les échanges et le réinvestissement dans des situations « socialisantes » extérieures à l'AIT (ESAT, chantiers extérieurs...)

Les missions de soutiens médico-sociaux et psycho-éducatifs

Favoriser le bien-être et l'épanouissement personnel des usagers de l'AIT :

- ✓ Répondre aux besoins des usagers de l'AIT en matière de soins et de soutien thérapeutique en offrant un accompagnement adapté en interne comme en externe.
- ✓ Développer la confiance et l'estime de soi. Offrir un espace de socialisation, dédié à l'acquisition et le développement de savoirs être individuels en lien avec la vie en collectivité (gestion des angoisses, de l'anxiété, des situations conflictuelles...).

- ✓ Favoriser l'expression verbale en offrant des espaces de parole (entretiens avec encadrant, groupes de parole, activités éducatives, participation à des instances...) et des situations « apprenantes »
- ✓ Favoriser l'expression des choix et des désirs des usagers
- ✓ Promouvoir l'exercice de la citoyenneté et l'implication dans la vie sociale interne et locale dans une démarche de type « inclusive » au travers d'actions et d'activités spécifiques
- ✓ Développer les actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires

2.3 L'arrêté d'autorisation

Au 31/12/2022

Nom établissement	Atelier d'Insertion et de Transition (AIT)
N° FINESS	14 001 666 8
Catégorie d'établissement	449 - Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)
Mode de financement	08 - Président du Conseil départemental
Date d'autorisation	22/07/2019
Date de fin de l'autorisation	03/01/2032

Code discipline d'équipement	Code clientèle	Mode de fonctionnement	Capacité autorisée
965 - Accueil et accompagnement non médicalisé de personnes handicapées	206 - Handicap psychique	21 - Accueil de jour	6

3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage

Depuis quelques années, l'AIT accueille essentiellement de jeunes adultes, présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés, provenant de structures médico-sociales pour enfants et adolescents telles que les IME, IEM, IMPRO, DAME... qui ont le potentiel d'intégrer à court ou moyen terme un ESAT.

3.1 Les relations avec l'entourage

Les familles, proches aidants ou autres personnes de confiance sont des partenaires majeurs dont la place et les attentes doivent être considérées au regard de l'importante qu'ils ont dans le parcours de vie des personnes accompagnées. Ces proches sont en ce sens un maillon essentiel, tout comme nous pouvons l'être pour ces derniers.

Pour l'AIT, l'encadrante de l'atelier et la Cheffe de Service Educatif sont les interlocutrices principales de l'entourage proche des usagers dès lors qu'elles sont les garantes du projet personnalisé et de la qualité de l'accompagnement de chaque usager au quotidien.

La psychologue de l'AIT peut également être sollicitée pour apporter un appui technique, à l'équipe comme aux proches, afin de mieux appréhender certaines situations et autres évolutions non attendues ou non souhaitées et de co-construire certains axes de travail. Les fonctions administratives et de Direction pouvant être sollicitées au regard de la nature des questionnements de l'entourage, de l'évolution de la situation ou des décisions devant être prises.

4. Les besoins des personnes accompagnées

Dans le cadre de l'écriture du projet d'établissement de l'AIT, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des besoins en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les besoins ci-dessous ont été identifiés.

4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique

- Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
- Besoins en matière de fonctions sensorielles
- Besoins en matière de douleur
- Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
- Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire
- Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique, endocrinienne
- Besoins en matière de fonctions génito-urinaires et reproductives
- Besoins en matière de fonctions locomotrices
- Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
- Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé

4.2 Besoins en matière d'autonomie

- Besoins en lien avec l'entretien personnel
- Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
- Besoins pour la mobilité
- Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

4.3 Besoins pour la participation sociale

- Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
- Besoins pour vivre dans un logement
- Besoins pour accomplir les activités domestiques
- Besoins pour participer à la vie sociale
- Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport

Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux

- Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante
- Besoins en lien avec le travail et l'emploi
- Besoins transversaux en matière d'apprentissages
- Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
- Besoins pour apprendre à être pair-aidant
- Besoins en matière de ressource et d'autosuffisance économique

5. Les prestations d'accompagnement proposées

Dans le cadre de l'écriture du projet d'établissement de l'AIT, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des prestations en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les prestations déjà réalisées ou à développer ont été identifiées.

5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins somatiques et psychiques

- Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
- Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
- Prestations des psychologues
- Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

- Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes

5.2 Prestation en matière d'autonomie

- Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne
- Accompagnements pour la communication et les relations à autrui
- Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

5.3 Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

Accompagnements pour participer à la vie sociale

- Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage
- Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs
- Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements au logement

- Accompagnements pour vivre dans un logement
- Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

- Accompagnements pour l'ouverture des droits
- Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
- Informations conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

- Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant, d'apprenti
- Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle
- Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
- Accompagnements pour réaliser des activités de jours spécialisés
- Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
- Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance

5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

- Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

5.5 Prestations indirectes

Qualité et sécurité

- Démarche d'amélioration continue de la qualité
- Analyses des pratiques, espaces ressources et soutien au personnel
- Prestations de supervision

Relations avec le territoire

- Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés du droit commun
- Appui-ressources et partenariats institutionnels

Transport lié à gérer, manager, coopérer

- Transport lié à gérer, manager, coopérer

Fonctions logistiques

Locaux et autres ressources pour accueillir

- Locaux et autres ressources pour héberger
- Locaux et autres ressources pour accueillir le jour
- Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Locaux et autres ressources pour gérer, manager et coopérer
- Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs
- Fournir des repas
- Entretenir le linge

Transport lié au projet individuel

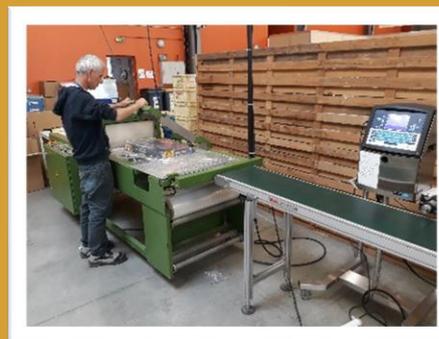
- Transports liés à accueillir (domicile – structure)
- Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale
- Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

6. Déclinaison de l'offre de services

- L'accompagnement à la santé
 - o Le suivi médical
 - o Le soutien psychologique
- L'accompagnement à la participation sociale
 - o Apprentissage individuel de la citoyenneté
 - o Apprentissage de la vie en collectivité
 - o Les limites de l'AIT
- Les activités de jour à visée socialisante et activités à caractère professionnel

AIT	
<p>Activités supports de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux usagers d'éveiller leur curiosité et leurs intérêts pour divers domaines d'activités relevant à la fois des apprentissages professionnels et de la socialisation (cuisine, jardinage, centre aquatique, milieu agricole, lieux culturels, visite des entreprises partenaires de l'ESAT et/ou « clientes » ...) • Acquérir et développer les savoir-être et savoir-faire • Permettre aux usagers de développer des compétences au travers de stages en ESAT <p><i>Mise en œuvre d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Educatives d'accès à l'autonomie, et d'implication dans la vie sociale • D'entretien des connaissances. • De maintien des acquis scolaires. • De formation professionnelle. • D'implication dans la vie sociale. 	<div style="text-align: center;">  </div> <p>Effectifs de l'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agrément 6 usagers • Âge moyen : 23,2 ans • Accueil de stagiaires venants d'IME partenaires (en moyenne 1 stagiaire par mois) • Accueil de stagiaires venant du parcours scolaire (BAC PRO, BTS, AES...) <p>Méthodes / modalités d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du Projet Personnalisé • Apprentissage avec consignes verbales et modes opératoires • Elaboration de projets d'activités • Elaboration d'un planning pour les activités extérieures
<p>Objectifs de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épanouissement personnel et social • L'estime de soi • La confiance en ses propres capacités • L'éveil culturel • Le développement des apprentissages • L'insertion sociale • Le vivre ensemble • La citoyenneté • Développer la dextérité, la concentration, l'autocontrôle et la rapidité • Susciter l'intérêt pour le travail et favoriser le bien-être au travail • Développer la connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel • Développer la socialisation entre usagers 	<p>Principaux moyens matériels dédiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux (environ 70m²) • Mobilier professionnel • Outils et machines en lien avec l'apprentissage professionnel • Outils et matériels éducatif (2 ordinateurs, jeux de société, livres...) • Cuisine aménagée <p>Moyens d'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Monitrice-éducatrice à 0,10 ETP • 1 Agent Administratif à 0,06 ETP • 1 AMP à 1 ETP • 1 Psychologue à 0.06 ETP

ATELIER CONDITIONNEMENT de l'ESAT, un outil d'immersion professionnelle au service des usagers de l'AIT



Activités supports de l'accompagnement :

- Conditionnement en moyennes et grandes séries (Conserves alimentaires, kits de réchauffages, Produits cosmétiques et para pharmaceutiques, Pièces automobiles, Assortiments de quincaillerie, Maquettes plastiques et jouets éducatifs etc.)
- Démantèlement d'éléments électroniques
- Montage et assemblage de mats en aluminium etc.)
- Matelotage (coupe et façon d'éléments en cordes en utilisant les techniques d'épissures et coupes à chaud)
- Prestations en entreprises

Effectifs de l'atelier :

- Actuellement 105 ouvriers (52 hommes et 53 femmes)
- Age moyen : 39 ans

Capacités requises :

- Aptitude au travail sur machine : tenir un rythme soutenu
- Respect des règles de sécurité
- Respect des consignes de travail
- Bonnes aptitudes physiques pour les opérations de chargement / déchargement
- Aptitude au travail en groupe
- Aptitude délivrée par la médecine du travail

Objectifs de l'accompagnement :

- Favoriser l'apprentissage aux différentes machines et postes de travail
- Créer de la polyvalence et de la poly compétence en favorisant l'alternance aux postes de travail
- Développer l'autonomie aux différents postes de travail : machine, outils, montage assemblage, approvisionnement, contrôle etc.
- Favoriser les capacités d'organisation
- Susciter l'intérêt pour le travail et favoriser le bien-être au travail
- Développer la dextérité, la concentration, la rapidité
- Valoriser et reconnaître les compétences des ouvriers en particulier par le dispositif « différent et compétent »
- Développer la socialisation entre travailleurs
- Développer la connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel

Méthodes / modalités d'accompagnement :

- Mise en œuvre du PP
- Apprentissage avec consignes verbales et modes opératoires
- Evolution dans différents postes en fonction des souhaits validés dans le PAI
- Alternance sur les postes les plus exigeants physiquement
- Détachement en entreprise ordinaire

Principaux moyens matériels dédiés :

- Atelier de 850 m², réserve de 730 m²
- Ligne de rétraction/manchonnage
- Imprimantes jet d'encre
- Machine à couper/épissaires
- Machine à retreints/cintreuse
- Gerbeurs/ transpalette
- Banderoleuse
- Sièges adaptés
- Soudeuses
- Four de rétractations
- Equipements informatique

Moyens d'encadrement :

- 1 Chef de service technique (en commun avec la menuiserie et l'atelier ressources)
- 1 Moniteur principal
- 4 Monitrices d'atelier
- 5 Moniteurs d'atelier

- L'accompagnement à la vie familiale
- Le travail avec les familles (participation familiale)
- La prise en compte de la vie affective amoureuse et sexuelle

7. L'organisation de l'établissement

- Le processus d'admission
- Le processus du projet personnalisé
- Le processus de sortie
 - o Réorientation
 - o Décès
 - o Absence prolongée non-justifiée ou départ volontaire
- Les modalités d'accueil
- Ancrage des activités dans le territoire, réseau et partenaires
- Participations des familles
- Diffusion continue des bonnes pratiques de la HAS
- Traitement des évènements indésirables
- Communication et coordination interne

8. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

8.1 Professionnels et compétences mobilisées

A la date du 31/12/2022, l'organigramme est le suivant :

Fonctions support

Personnel d'encadrement – 0,02 ETP

- 1 directeur – 0,01 ETP
- 1 chef de service éducatif – 0,01 ETP

Personnel administratif – 0,06 ETP

- 1 agent administratif – 0,06 ETP

Accompagnement

Personnel socioéducatif – 1,10 ETP

- 1 moniteur atelier – 1,00 ETP
- 1 moniteur atelier – 0,10 ETP

Personnel médical – paramédical 0,006 ETP

- 1 psychologue – 0,006 ETP

Les Délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD).
Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service ;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au siège social de l'association.

Les Rôles et les fonctions

Fonctions	Rôles
<p align="center">Directeur de l'AIT et du pôle ESAT</p>	<p>Encadrer et gérer les ressources humaines Manager, embaucher, pouvoir disciplinaire Assurer une gestion budgétaire Conduire et mettre en œuvre les projets de l'AIT Coordonner et partenariats avec les institutions, la MDPH, les établissements et services Représenter l'employeur auprès des professionnels et des représentants du personnel Assurer une veille législative et réglementaire Mettre en œuvre la démarche qualité Mettre en conformité par rapport aux obligations</p>
<p align="center">Chef de service éducatif (CSE) En lien avec les Cadres du pôle ESAT</p>	<p>Encadrer et gérer les équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Entretiens professionnels ❖ Information ❖ Communication <p>Animer les réunions des projets personnalisés Contribuer au pilotage de l'établissement Démarche qualité Assurer l'hygiène et la sécurité, le suivi des contrôles réglementaires et les mises en conformité Organiser la maintenance des locaux, matériels, véhicules Assurer</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les relations familles/usagers ❖ Médiation ❖ Admissions ❖ Sorties ❖ Stages <p>Partenariat et travail en réseau</p>
<p align="center">Agent administratif de l'AIT En lien avec l'équipe administrative de l'ESAT</p>	<p>Assurer l'accueil physique et téléphonique. Renseigner</p>

<p>Secrétaire de direction, technicien qualité/sécurité</p>	<p>Assurer le traitement quotidien du courrier, des courriels, des commandes, des affichages</p> <p>Assurer le suivi des dossiers des usagers,</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Transmissions MDPH ❖ DIPC ❖ Déclarations <p>Assurer le suivi budgétaire et comptable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Traitement commandes factures ❖ Gestion caisse et suivi bancaire ❖ Commandes repas <p>Assurer le suivi de la démarche qualité et Contribuer à son développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Procédures ❖ Documents ❖ Informations <p>Développer l'aspect sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Procédures ❖ Consignes ❖ Conduite d'actions ❖ Mises à jour <p>Assurer la gestion administrative commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Traitement commandes ❖ Bordereaux de livraison ❖ Facturation ❖ Suivi des règlements <p>Assurer le suivi des dossiers du personnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tenue et contrôle des documents 2. Contrats de travail 3. Variables de paie 4. Déclarations 5. Formations 6. Congés
<p>Personnel médical et para médical Infirmière Psychiatre Psychologue</p>	<p>Accompagner l'utilisateur en fonction de sa spécificité.</p> <p>Concevoir et coordonner sa pratique de manière pluridisciplinaire en incluant le rôle d'évaluation</p> <p>Intervenir dans le respect de la déontologie et contribuer à évaluer et développer la qualité</p> <p>Accompagner et conseiller l'institution</p> <p>Mettre en place et assurer un suivi psychologique et psychiatrique</p> <p>Rédiger les bilans d'orientation ou de renouvellement pour MDPH</p> <p>Dispenser des soins infirmiers d'urgence ou non</p> <p>Participer à la construction et à la mise en œuvre du projet d'accompagnement individualisé</p>

<p>L'équipe socio-éducative</p>	<p>Accueillir et encadrer l'utilisateur, le stagiaire dans sa singularité Accompagner l'utilisateur dans le dispositif Différent et compétent Contribuer au travail de l'équipe pluridisciplinaire Intervenir dans le respect de la déontologie Assurer l'hygiène, la sécurité et la faire respecter Contribuer à évaluer et développer la qualité Concevoir et mettre en œuvre des actions /activités de socialisation Mettre en œuvre des apprentissages professionnels en lien avec les activités professionnelles de l'ESAT Co-construire et assurer la mise en œuvre du projet personnalisé avec l'utilisateur</p>
<p>Services généraux</p>	<p>Transporter occasionnellement les usagers Entretien des locaux et matériels <i>(Assuré par des prestataires)</i> Restauration <i>(Assurée par un prestataire)</i></p>

8.2 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Le recrutement de salariés
- Les entretiens professionnels
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

9. Les axes d'amélioration du projet

9.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement : le Comité Qualité Etablissement
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services : le Comité Qualité Global

9.2 Les axes d'amélioration

Actions communes à tous les établissements & services de l'association

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
<p>Promouvoir la bientraitance et la réflexion éthique des professionnels</p> <p><i>(Engagement / salariés)</i></p>	Promouvoir la culture éthique	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Organiser une instance associative 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique
<p>Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place la démarche - Faire un état des lieux et définir les priorités 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées - Créer des questionnaires
<p>Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être</p> <p><i>(Epanouissement / personnes accompagnées)</i></p>	Permettre à la personne d'être actrice de son parcours	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les conditions d'autodétermination sécurisées pour la personne accompagnée - Sensibiliser les professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation - Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème - Développer les groupes d'expression
<p>Œuvrer pour une qualité de vie au Travail</p> <p><i>(Epanouissement / salariés)</i></p>	Œuvrer pour une qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022 	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif - Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS
<p>Développer un système d'information performant et conforme</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de pilotage associatif - Créer un groupe projet dans chaque ESMS - Déployer le DUI

Plan d'action des axes d'amélioration - AIT

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
<p>Renforcer l'efficacité d'organisation et de gestion</p> <p><i>(Transversal)</i></p>	Définir et mettre en œuvre, à l'échelle de l'AIT, une stratégie de RSE	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des consommations d'énergies - Réduire l'impact sur l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration et/ou remplacement du matériel et matières premières utilisées - Sensibilisation / développement de supports à destination des salariés et usagers décrivant les « bons réflexes » à adopter - Valorisation des déchets
<p>Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité</p> <p><i>(Engagement / Salariés)</i></p>	Favoriser l'instauration progressive d'une organisation apprenante sur l'AIT de Falaise	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'appropriation des RBPP par les salariés - Développer les actions de formation par la mise en situation d'apprentissage sur les postes de travail (AFEST) 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la formation des salariés - Recourir à des organismes de formation proposant une approche spécifique et adaptée à notre environnement AIT en lien avec celui de l'ESAT LES CONQUERANTS
<p>Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes</p> <p><i>(Créativité / Personnes accompagnées)</i></p>	<p>Renforcer le pouvoir d'agir et l'autodétermination des usagers de l'AIT</p> <p>Promouvoir la démarche inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la personnalisation des accompagnements dans une logique de parcours socioprofessionnels inclusifs - Développer l'offre d'activités dites de « socialisation » - Favoriser les actions liées à l'apprentissage de la citoyenneté 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et déploiement de carnets de compétences-Mise en place d'activités et d'instances favorisant l'expression des usagers. - Mise en place d'activités et d'instances favorisant l'expression des usagers. - Développement de partenariats avec les dispositifs de droit commun et associations locales
<p>Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes</p> <p><i>(Créativité / Personnes accompagnées)</i></p>	<p>Renforcer le pouvoir d'agir et l'autodétermination des usagers de l'AIT</p> <p>Promouvoir la démarche inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation, réaménagement des espaces et des temps dédiés aux apprentissages professionnels et d'accompagnement socioéducatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils de communication visuels adaptés favorisant l'autonomie des usagers - Planification personnalisée et différenciée des activités - S'appuyer sur les moyens de l'ESAT Les CONQUERANTS